NOTIFICATION

dans le cadre des Conditions Définitives (les Conditions Définitives) en date du 22 octobre 2009

relative à

CITIGROUP FUNDING INC.

Emission d'Obligations à Taux Variable avec Plancher pour un montant de 150.000.000 U.S. Dollars garantie par Citigroup Inc.

dans le cadre du Programme de Titres de Créances (EMTN) et de Certificats pour un montant de 30.000.000.000 U.S. Dollars

(Numéro de Série : EMTN1028, ISIN : XS0460341125)

L'Emetteur notifie par la présente les modifications suivantes apportées aux Conditions Définitive:

i) Suite à l'approbation par la Commission de Surveillance du Secteur Financier de Luxembourg d'un Supplément en date du 11 novembre 2009 au Prospectus de Base en date 19 août 2009, les quatre premiers paragraphes de la **PARTIE A – CONDITIONS CONTRACTUELLES** en page 2 des Conditions Définitives sont réputés être supprimés et ce qui suit s'y substituer :

"Les termes utilisés dans les présentes seront réputés être définis comme tel pour les besoins des Conditions figurant dans la section intitulée "Modalités et Conditions des Obligations" du Prospectus de Base et des Suppléments qui constituent ensemble un prospectus de base pour les besoins de la Directive Prospectus (Directive 2003/71/EC) (la **Directive Prospectus**).

Ce document constitue les Conditions Définitives des Obligations décrites dans les présentes pour les besoins de l'Article 5.4 de la Directive Prospectus et doit être lu ensemble avec le Prospectus de Base, tel que modifié par ses Suppléments. Une information complète sur l'Emetteur, le Garant et l'offre des Obligations est uniquement possible sur la base de la combinaison des Conditions Définitives et du Prospectus de Base, tel que modifié par ses Suppléments.

Le Prospectus de Base et les Suppléments sont disponibles pour visualisation au bureau de l'agent payeur et sur le site internet de la Bourse du Luxembourg (<u>www.bourse.lu</u>). En outre, ces Conditions Définitives sont disponibles sur le site internet de la Bourse du Luxembourg (<u>www.bourse.lu</u>).

Pour les besoins des présentes, **Prospectus de Base** désigne le Prospectus de Base relatif au Programme en date du 19 août 2009, tel que modifié par un Supplément au Prospectus de Base (n°1) en date du 2 octobre 2009 (**Supplément n°1**) et un Supplément au Prospectus de Base (n°2) en date du 11 novembre 2009 (**Supplément n°2** et, ensemble avec le Supplément n°1, les **Suppléments**)."; et

ii) toutes les references à "Supplément" dans la Partie B des Conditions Définitives seront réputées être supprimées et remplacées par "Suppléments".

L'Emetteur notifie par la présente, conformément aux Conditions Définitives, que :

i) le Montant Total en Principal final des Obligations devant être émises le 13 novembre 2009 sera de 4.418.000 U.S. Dollars, réparti de la façon suivante :

Offre au Public en Autriche : 110.000 U.S. Dollars
Offre au Public en France : 1.709.000 U.S. Dollars
Offre au Public en Allemagne : 109.000 U.S. Dollars
Offre au Public en Espagne: 350.000 U.S. Dollars

Offre en Suisse: 840.000 U.S. Dollars

Offres bénéficiant d'une exonération dans d'autres juridictions : 1.300.000 U.S. Dollars

Aucune Obligation n'a été vendue dans le cadre d'Offres dans les Juridictions d'Offres au Public suivantes : Belgique, Chypres, les Pays-Bas, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, le Portugal et le Royaume-Uni.

- ii) l'intitulé des Obligations est maintenant "Emission d'Obligations à Taux Variable avec Plancher pour un montant de 4.418.000 U.S. Dollars venant à échéance en novembre 2014";
- iii) le Taux d'Intérêts Minimum est de 3,75 pour cent l'an ; et
- iv) les produits nets estimés recus par l'Emetteur sont de 4.418.000 U.S. Dollars.

L'Emetteur nomme les Distributeurs Autorisés suivants dans les juridictions mentionnées :

Distributeurs Autorisés en Autriche et Distributeurs Autorisés en Allemagne :

Les investisseurs devraient se mettre en contact avec l'Emetteur ou l'Agent Placeur pour plus d'informations concernant les entités nommées comme Distributeurs Autorisés en Autriche et en Allemagne.

Distributeurs Autorisés en Espagne :

GRUPO CONSULNOR

Gran Via 40 1ª Planta Bilbao 48009 España

Les Conditions Définitives seront réputées être modifiées en conséquences.

Cette Notification et les Conditions Définitives devront être lues et interprétées ensemble comme un seul document. Les termes utilisés mais qui ne sont pas définis dans la présente seront tels que définis dans les Conditions Définitives.

Tout investisseur qui s'est engagé à acquérir ou à souscrire des Obligations avant la date de publication du Supplément n° 2, bénéficie du droit, exerçable avant l'expiration d'une période de sept jours calendaires commençant le jour calendaire suivant le 11 novembre 2009, de retirer son acceptation et, indépendamment du fait que la Date d'Emission des Obligations est le 13 novembre 2009, aucune Obligation ne sera livrée sur le compte titre de l'un quelconque de ces investisseurs avant l'expiration de cette période.